

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

### **SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUILLET 2023**

Session ordinaire du Conseil de la Ville de Cookshire-Eaton tenue sous la présidence de monsieur le maire Mario Gendron le 3 juillet à 19h30 au 220, rue Principale Est à Cookshire-Eaton et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Madame Cindy Duquette St-Louis, conseillère du district 2  
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3  
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4  
Madame Daphné Raymond, conseillère du district 5  
Madame Josée Pérusse, conseillère du district 6

#### Absence

Monsieur Alain Paquette, conseiller du district 1

Sont également présent monsieur Martin Tremblay, directeur général et greffier adjoint, Me Sarah Cain, avocate externe au soutien du service du greffe.

\*\*\*\*\*

#### **A. Présences et ouverture par le président d'assemblée et maire**

#### **B. Adoption de l'ordre du jour**

#### **C. Adoption de procès-verbaux**

- 1) Séance extraordinaire du 19 juin 2023;
- 2) Comité plénier du 27 juin 2023.

#### **D. Période de questions**

#### **E. Correspondance**

#### **F. Administration générale et financière**

- 1) Comptes du mois;
- 2) Demande de permission de chasse
- 3) Demande d'aide financière – La Méridienne;
- 4) Demande Expo Cookshire 2023;
- 5) Facture Vox avocats;
- 6) Facture Mercier Meunier;
- 7) Facture Cain Lamarre – Négociations;
- 8) Facture Cain Lamarre – Essenia;
- 9) Élections partielles;
- 10) Dépôt – Sommaire des activités financières au 30 juin;
- 11) Salaires juin 2023
- 12) Facture Nordikeau
- 13) Facture STZ Diesel
- 14) Dossier Essenia
- 15) Factures Travaux publics

## **G. Aménagement et urbanisme**

- 1) Dépôt du rapport de permis comparatif par année
- 2) Point d'information – Décision CPTAQ
- 3) Demande CPTAQ Ferme 3 Mousquetaires
- 4) Demande CPTAQ Mme Karine Martel

## **H. Communications et vie communautaire**

- 1) Ressources humaines – Embauche d'une bibliothécaire;
- 2) Ressources humaines – Embauche d'une sauveteuse à la piscine municipale;
- 3) Avis de départ du concierge;
- 4) Comité de suivi MADA Cookshire-Eaton;
- 5) Embauche d'un concierge
- 6) Horaire de la piscine
- 7) Demande Ressource

## **I. Travaux publics**

- 1) Facture excavation Jocelyn Ménard;
- 2) Ressources humaines – Embauche de Deux journalières;
- 3) Vidange des boues Sawyerville
- 4) Mandat de représentation Primeau 2023;
- 5) Dépôt du sommaire infrastructure eau;
  - a. Bac pour récupération d'eau;
- 6) Ajustement du contrat pour les patinoires;
- 7) Facture conteneur lagunes;

## **J. Sécurité publique, activités d'agglomération**

- 1) Correction de résolution d'embauche

## **K. Proposition(s) des membres du conseil**

### **L. Avis de motion et dépôt**

- 1) *Règlement numéro 318-2023 amendant le Règlement de zonage numéro 286-2021*
- 2) *Règlement de lotissement numéro 319-2023;*
- 3) *Règlement modifiant l'Annexe 1 du Règlement 257-2019;*
- 4) *Avis de motion et dépôt règlement 330-2023*
- 5) *Avis de motion et dépôt règlement 331-2023*
- 6) *Avis de motion et dépôt règlement multi-logement*

### **M. Étude et adoption de règlements**

- 1) Dépôt - Règlement fonds de développement

### **N. Varia**

- 1) Demande de permis pour la construction d'un garage
- 2) Vacances

### **N. Période de questions**

### **O. Ajournement ou levée de la séance**

\*\*\*\*\*

## **A. Présences et ouverture par le président d'assemblée et maire**

Le greffier adjoint certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, les membres présents à l'ouverture de la séance formant le quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement convoquée et constituée par le président, monsieur le maire Mario Gendron.

## **B. Adoption de l'ordre du jour**

Résolution 2023-06-8993

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 juillet 2023 tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **C. Adoption de procès-verbaux**

1) Séance extraordinaire du 19 juin 2023;

Résolution 2023-06-8994

Proposé par la conseillère Daphnée Raymond, appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 juin 2023 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil municipal, avec dispense de lecture considérant qu'une copie a été dûment distribuée à tous les membres de ce conseil individuellement avant la tenue de la présente séance et que tous s'en déclarent satisfaits et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Comité plénier du 27 juin 2023.

Résolution 2023-06-8995

Proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que le procès-verbal du Comité plénier du 27 juin 2023 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil municipal, avec dispense de lecture considérant qu'une copie a été dûment distribuée à tous les membres de ce conseil individuellement avant la tenue de la présente séance et que tous s'en déclarent satisfaits et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **D. Période de questions**

1) Bruno Veilleux

Monsieur Veilleux félicite la ville pour le déplacement des lumières et l'installation de l'abri gazebo. Il suggère aux membres du conseil de revoir l'emplacement du radar situé sur la rue Principale Est, celui-ci étant près de 800 mètres après le début de la zone de 50 km/h.

Le maire Mario Gendron indique qu'il prend bonne note de la suggestion et qu'il fera les vérifications nécessaires.

2) Guy Michaud

Monsieur Michaud requiert un suivi puisqu'il habite près de l'endroit où s'est tenu le Festival Graduation 2023.

Le maire Mario Gendron affirme que la Ville a effectué les actions nécessaires et explique les actions prises. Celui-ci relate les non-conformités au niveau de la sécurité. La Ville va faire tout en son possible pour éviter qu'une telle situation se reproduise.

3) Annick Fradette

Mme Fradette interpelle le conseil concernant le camp de jour, questionnant la qualité des services et l'équité entre les enfants admis ou non au camp de jour selon leur âge.

4) Jean-Guy Prévost

M. Jean-Guy Prévost questionne le conseil par rapport à un règlement imposant une taxe spéciale pour le secteur de Johnville devant être adopté. Ce dernier est informé que ce règlement financera les travaux pour la station d'épuration des eaux.

Il questionne également le conseil sur l'achat local, sur le remboursement des travaux effectués sur la rue du Boisé et sur le maintien en place du parc sur la rue du Boisé.

5) Luc Veilleux

M. Veilleux questionne le conseil sur le processus d'octroi de contrat et les raisons pour lesquelles son entreprise n'est plus invitée à soumissionner par la Ville.

M. Veilleux questionne aussi le conseil sur le compte de taxes de son père. M. est référé au service d'évaluation de la MRC.

6) Jean-Guy Marquis

M. Marquis questionne le conseil sur la durée du traitement de sa demande de permis pour la construction d'un garage. Il est informé qu'il peut déposer une nouvelle demande de permis.

## **E. Correspondance**

Aucune correspondance n'est déposée au conseil municipal.

## **F. Administration générale et financière**

### 1) Comptes du mois;

Résolution 2023-06-8996

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses du directeur général et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire du 3 juillet 2023;

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits et aux dépenses autorisés par le conseil municipal en vertu de la délégation du directeur général;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Daphnée Raymond et résolu d'approuver la liste des comptes à payer telle que présentée et d'autoriser leur paiement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 2) Demande de permission de chasse

Résolution 2023-06-8997

CONSIDÉRANT QUE Daniel Bresse a présenté une demande le 8 juin 2023 afin d'obtenir l'autorisation de chasser sur le terrain de la ville de Cookshire-Eaton ;

CONSIDÉRANT QU'une telle autorisation ne peut être donnée conformément à la réglementation municipale ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Daphnée Raymond, appuyée par la conseillère Cindy Duquette, de refuser la demande de M. Daniel Bresse.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 3) Demande d'aide financière – La Méridienne;

Résolution 2023-06-8998

CONSIDÉRANT QUE l'organisme La Méridienne a présenté, le 31 mai 2023, une demande d'aide financière à la ville de Cookshire-Eaton pour la construction d'unités de logement supplémentaires dans la MRC du Haut-Saint-François;

CONSIDÉRANT QU'une telle ressource existe déjà sur le territoire de la ville de Cookshire-Eaton;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Cindy Duquette, appuyée par la conseillère Josée Pérusse, de refuser la demande de l'organisme La Méridienne.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

4) Demande Expo Cookshire 2023;

Résolution 2023-06-8999

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu, le 13 juin 2023, une demande de la Société d'agriculture du comté de Compton pour la participation de la ville à l'exposition agricole annuelle qui aura lieu du 17 au 20 août 2023 ;

CONSIDÉRANT QUE cette participation vise à offrir les services suivants :

- Épandage de calcium sur le site ;
- Collecte des déchets et de la récupération ;
- Présence de pompiers sur le site ;

CONSIDÉRANT QUE cette participation est la même que celle fournie dans les années précédentes lors de cet événement ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marcel Charpentier, appuyé par Josée Pérusse, d'accepter la demande de participation de la Société d'agriculture du comté de Compton et de fournir les services demandés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Facture Vox avocats;

Résolution 2023-06-9000

Proposé par Roger Thibault et appuyé par Daphnée Raymond, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de Vox Avocats au montant de 2 897, 37\$, incluant les taxes, datée du 14 juin 2023, concernant le règlement pour un programme de crédit de taxes pour les nouvelles entreprises ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Facture Mercier Meunier;

Résolution 2023-06-9001

Proposé par Roger Thibault et appuyé par Josée Pérusse, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de Mercier Meunier au montant de 7 930, 80\$, incluant les taxes, datée du 14 juin 2023, concernant les services professionnels d'arpenteurs pour le projet du boisé ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7) Facture Cain Lamarre – Négociations;

Résolution 2023-06-9002

Proposé par Marcel Charpentier et appuyé par Daphnée Raymond, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de Cain Lamarre au montant de 412, 88\$, incluant les taxes, datée du 31 mai 2023, concernant une négociation en matière de relation de travail ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8) Facture Cain Lamarre – Essenia;

Résolution 2023-06-9003

Proposé par Daphnée Raymond et appuyé par Cindy Duquette, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de Cain Lamarre au montant de 1 089, 54\$ incluant les taxes, datée du 31 mai 2023, concernant le dossier Fondation Essenia ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9) Élections partielles;

Martin Tremblay informe les membres du conseil qu'un avis de vacances au conseil sera produit en bonne et due forme suivant la démission de l'un des membres du conseil.

10) Dépôt – Sommaire des activités financières au 30 juin;

Le sommaire des activités financières au 30 juin 2023 est déposé au conseil municipal.

11) Salaires juin 2023

Résolution 2023-06-9004

Proposé par Marcel Charpentier et appuyé par Daphnée Raymond, il est résolu d'autoriser le paiement des salaires tel que décrits dans le document soumis au conseil le 28 mai 2023 par Jessica Shank.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12) Facture Nordikeau

Résolution 2023-06-9005

Proposé par Roger Thibault et appuyé par Josée Pérusse, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de Nordikeau au montant de 5 771, 75\$ incluant les taxes, datée du 1<sup>er</sup> juin 2023 pour les plans et devis pour la vidange des boues à Sawyerville ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13) Facture STZ Diesel

Résolution 2023-06-9006

Proposé par Roger Thibault et appuyé par Daphnée Raymond, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de STZ Diesel au montant de 7 385, 11\$ incluant les taxes, datée du 21 juin 2023 pour un moteur de camion ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14) Dossier Essenia

Le directeur général Martin Tremblay informe les membres du conseil que la Fondation Essenia s'est désisté de son avis d'appel.

15) Factures Travaux publics

Résolution 2023-06-9007

Proposé par Cindy Duquette et appuyé par Daphnée Raymond, il est résolu d'autoriser le paiement des factures soumises par les Travaux publics totalisant la somme de 7 500\$ ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**G. Aménagement et urbanisme**

1) Dépôt du rapport de permis comparatif par année

Le rapport de permis comparatif par année est déposé aux membres du conseil.

2) Point d'information – Décision CPTAQ

Les membres du conseil sont informés que la demanderesse doit déposer des documents à la CPTAQ d'ici le 17 juillet 2023, comme l'indique la correspondance de la CPTAQ datée du 19 juin 2023.

3) Demande CPTAQ Ferme 3 Mousquetaires

Résolution 2023-06-9008

CONSIDÉRANT QUE Mario Saint-Laurent de la compagnie La Ferme des Trois Mousquetaires a déposé une demande d'autorisation à la ville pour l'extension des activités d'extraction de gravier sur les lots 4 486 379 et 4 486 150 ;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au Règlement de zonage puisque le lot se situe en zone Ru-004 et que cet usage est autorisé ;

CONSIDÉRANT qu'on ne retrouve pas à proximité d'exploitation de gravière-sablère avec du matériel comparable;

CONSIDÉRANT que la superficie visée par la demande ne comporte pas de potentiel agricole ni acéricole;

CONSIDÉRANT que l'autorisation recherchée n'aura pas de contraintes, ni d'effets négatifs sur les activités agricoles du secteur ou sur les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Cindy Duquette et appuyé par Roger Thibault d'appuyer la demande à la CPTAQ et de confirmer la validité de la demande aux règlements municipaux ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) Demande CPTAQ Mme Karine Martel

Résolution 2023-06-9009



CONSIDÉRANT QU'une demande d'autorisation sera présentée à la CPTAQ pour faire un second logement dans une maison existante, sise au 391 chemin Gamache (lot 5 629 030);

CONSIDÉRANT QUE cette demande est conforme au Règlement de zonage 286-2021 puisque cet usage est permis en zone Ru-005 ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Cindy Duquette et appuyé par Josée Pérusse d'appuyer la demande à la CPTAQ et de confirmer la validité de la demande aux règlements municipaux ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **H. Communications et vie communautaire**

- 1) Ressources humaines – Embauche d'une bibliothécaire;

Résolution 2023-06-9010

Proposé par Daphnée Raymond et appuyé par Marcel Charpentier, il est résolu d'embaucher Mme Maude Duhamel à titre de bibliothécaire à la succursale du voisinage de Cookshire, à compter du 20 juin 2023, aux conditions et modalités soumises aux membres du conseil et sur recommandation de M. Claude Leclair ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Ressources humaines – Embauche d'une sauveteuse à la piscine municipale;

Résolution 2023-06-9011

Proposé par Josée Pérusse et appuyé par Cindy Duquette, il est résolu d'embaucher Mme Aurélie Dallaire à titre de sauveteuse à la piscine municipale pour la saison estivale 2023, soit du 26 juin 2023 au 3 septembre 2023, aux conditions et modalités soumises aux membres du conseil et sur recommandation de M. Claude Leclair ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Avis de départ du concierge;

Les membres du conseil sont informés que Mme Chantal Veilleux a remis sa démission le 12 juin 2023 et que sa dernière journée de travail est le 3 juillet 2023.

- 4) Comité de suivi MADA Cookshire-Eaton;

Résolution 2023-06-9013

Proposé par Daphnée Raymond et appuyé par Josée Pérusse, il est résolu d'entériner la formation du comité de suivi MADA Cookshire-Eaton, lequel est composé des personnes suivantes :

- Marcel Charpentier, conseiller de la Ville de Cookshire-Eaton;
- Mme Irène Dubé, citoyenne, représentante des personnes âgées;

- Mme Carole St-Pierre, citoyenne, représentante des personnes âgées;
- Mme Claire Poudrier, citoyenne représentante des personnes âgées;
- M. Claude Leclair, Directeur, Communications et vie communautaire;
- Mme Patricia Fontaine, citoyenne, représentante des famille

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

##### 5) Embauche d'un concierge

Résolution 2023-06-9014

Proposé par Roger Thibault et appuyé par Marcel Charpentier, il est résolu d'embaucher M. Sean Linton à titre de concierge à temps partiel, à compter du 5 juillet 2023, selon les conditions et modalités soumises aux membres du conseil par M. Claude Leclair.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

##### 6) Horaire de la piscine

Les membres du conseil sont informés que l'horaire de la piscine de la ville de Cookshire-Eaton pour l'été 2023 est le suivant :

- Samedi et dimanche : fermé
- Lundi au vendredi : 16h30 à 19h30 et 12h à 16h

Les heures peuvent être appelées à changer dans l'éventualité où une deuxième ressource serait embauchée.

##### 7) Demande Ressource

Résolution 2023-06-9015

Proposé par Marcel Charpentier et appuyé par Roger Thibault, il est résolu d'autoriser la demande de Claude Leclair pour l'embauche d'une nouvelle agente de bureau, aux modalités décrites par ce dernier aux membres du conseil et d'entreprendre les démarches pour pourvoir ce poste.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **I. Travaux publics**

##### 1) Facture excavation Jocelyn Ménard;

Résolution 2023-06-9016

Proposé par Roger Thibault et appuyé par Josée Pérusse, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de Jocelyn Ménard au montant de 6 484, 59 \$, incluant les taxes, datée du 26 mai 2023, concernant les travaux de nivelage des chemins ;

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

##### 2) Ressources humaines – Embauche de Deux journalières;

#### Résolution 2023-06-9017

Proposé par Cindy Duquette et appuyé par Marcel Charpentier, il est résolu de procéder à l'embauche de Lysandre Payette et de Léanne Bilodeau à titre de journalier permanent saisonnier.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 3) Vidange des boues Sawyerville

#### Résolution 2023-06-9018

CONSIDÉRANT QUE le 20 avril 2023, la Ville a publié l'appel d'offres no 2023-05.01 pompage, conditionnement, transports et disposition des boues des étangs nos 1, 2 et 3 – Secteur Cookshire de la station d'épuration des eaux usées;

CONSIDÉRANT QUE le 20 avril 2023, la Ville a publié l'appel d'offres no 2023-05.02 pompage, conditionnement, transports et disposition des boues des étangs nos 1A, 1B, 2A et 2B – Secteur Sawyerville de la station d'épuration des eaux usées;

CONSIDÉRANT QUE pour des raisons budgétaires, le conseil considère opportun de reporter la vidange des boues - Secteur Cookshire à l'année 2024 ;

CONSIDÉRANT QUE la vidange des boues doit tout de même être effectuée pour le secteur Sawyerville en 2023 ;

CONSIDÉRANT QUE Simetech environnement inc. est le plus bas soumissionnaire conforme dans le cadre de l'appel d'offres no 2023-05.02 relatif au secteur Sawyerville pour l'option retenue par la ville, soit le scénario 2;

CONSIDÉRANT QUE certaines modalités du contrat doivent être modifiées, que cela a pour effet de diminuer le prix de la soumission, mais que cette modification n'a pas d'incidence sur l'égalité entre les soumissionnaires ou sur l'identification du plus bas soumissionnaire conforme, il est convenu que la soumission de Simetech environnement inc. soit réduite à 154 238, 52 \$ pour les travaux convenus dans le contrat annexé à la présente résolution;

Par conséquent, il est proposé par Daphné Raymond et appuyé par Cindy Duquette St-Louis et résolu :

QUE le contrat de pompage, conditionnement, transports et disposition des boues des étangs nos 1A, 1B, 2A et 2B – Secteur Sawyerville soit octroyé à Simetech environnement inc. pour un montant de 154 238,52\$, conformément au contrat annexé à la présente résolution, dont le directeur général est autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton.

#### 4) Mandat de représentation Primeau 2023;

#### Résolution 2023-06-9019

CONSIDÉRANT QU'une demande d'autorisation ministérielle (AM) pour le prélèvement d'eau souterraine et l'installation d'un système de traitement d'eau potable des trois (3) nouveaux puits, soit au Chemin du Bassin et MacDonnald de la Village Cookshire sera présenté au près du MELCCFP en 2023

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres public sera publié sur SEAO pour la fourniture et l'installation des systèmes de traitement d'eau souterrain

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Roger Thibault et appuyé par Marcel Charpentier que la Ville de Cookshire-Eaton mandate Quebeceau Consultants inc. à :

- Préparer et à présenter, au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, les volets 1 et 2 du PRIMEAU 2023;
- Communiquer avec le MAMH pour le suivi de la demande PRIMEAU 2023;
- Assister les personelles de la Ville à remplir les documents administratifs associés à la demande du PRIMEAU 2023.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

##### 5) Dépôt du sommaire infrastructure eau;

Le rapport des infrastructures en eau est présenté aux membres du conseil.

##### a. Bac pour récupération d'eau;

Résolution 2023-06-9020

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire Eaton souhaite entreprendre un projet pilote pour la distribution de barils pour la récupération de l'eau;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs fournisseurs ont été approchés;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser l'achat de barils pour la mise en œuvre de ce projet pilote

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Roger Thibault et appuyé par Josée Pérusse d'autoriser l'achat de 50 barils, selon la disponibilité, dans le cadre du projet pilote.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

##### 6) Ajustement du contrat pour les patinoires;

Résolution 2023-06-9021

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'ajuster le contrat pour les patinoires afin de pouvoir bénéficier du prix optionnel soumis par Cité Construction TM inc.;

CONSIDÉRANT QUE le prix optionnel pour l'excavation, remblais, drainage, etc. est de 71 905, 00\$ par patinoire, excluant les taxes;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Daphnée Raymond et appuyé par Cindy Duquette de modifier le contrat octroyé à Cité Construction TM inc. afin de tenir compte de l'option et d'autoriser la dépense y étant associée, soit de 71 905, 00\$ par patinoire, excluant les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Facture conteneur lagunes;

Résolution 2023-06-9022

Proposé par Marcel Charpentier et appuyé par Roger Thibault, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de Trans2D pour la location du conteneur au montant de 5 664.52\$, incluant les taxes, datée du 31 mai 2023;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**J. Sécurité publique, activités d'agglomération**

- 1) Correction de résolution d'embauche

Résolution 2023-06-9023

CONSIDÉRANT QUE Julien-Pierre Dorion a été embauché pour l'application du Programme de prévention dans le cadre de la Loi modernisant le régime de santé et sécurité du travail conformément aux résolutions 2023-05-7860-A et 2023-05-8926

CONSIDÉRANT QUE les coûts de cette embauche étaient partagés équitablement entre l'Agglomération de Cookshire-Eaton et la Ville de Cookshire-Eaton;

CONSIDÉRANT QUE les coûts liés à l'embauche seront désormais entièrement assumés par la Ville de Cookshire-Eaton;

PAR CONSÉQUENT, sur la proposition de Roger Thibault et appuyé par Marcel Charpentier, il est résolu :

QUE les résolutions 2023-05-7860-A et 2023-05-8926 soient abrogées et remplacées rétroactivement par la présente résolution;

QUE soient retenus les services de monsieur Julien-Pierre Dorion pour l'application du Programme de prévention dans le cadre de la Loi modernisant le régime de santé et sécurité du travail(LMRSST);

QUE cette embauche soit occasionnelle pour une durée de trois mois, soit du 1<sup>er</sup> juin au 1<sup>er</sup> septembre 2023, à raison d'un horaire hebdomadaire de travail de 35 heures;

QUE le salaire soit établi au taux équivalant à celui pour le Pompier I;

QUE la présente résolution ne doit pas avoir pour effet de modifier les conditions d'embauche de Julien-Pierre Dorion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**K. Proposition(s) des membres du conseil**

Aucune proposition des membres du conseil.

## L. Avis de motion et dépôt

- 1) *Règlement numéro 318-2023 amendant le Règlement de zonage numéro 286-2021*

Résolution 2023-06-9024

Avis de motion est donné par la conseillère Cindy Duquette qu'elle présentera à une prochaine séance le *Règlement numéro 318-2023 amendant le Règlement de zonage numéro 286-2021*.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) *Règlement de lotissement numéro 319-2023;*

Résolution 2023-06-9025

Avis de motion est donné par le conseiller Roger Thibault qu'il présentera à une prochaine séance le *Règlement de lotissement numéro 319-2023;*

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) *Règlement numéro 331-2023 décrétant l'aménagement du site d'épuration, l'agrandissement du garage, la démolition de l'entrepôt Gendron, la construction d'un terrain de Tennis et l'affectation de la somme de 150 000 \$ du solde disponible du Règlement 257-2019 en vue de financer une dépense du même montant;*

Résolution 2023-06-9026

Avis de motion est donné par le conseiller Roger Thibault qu'il présentera à une prochaine séance le *Règlement numéro 331-2023 décrétant l'aménagement du site d'épuration, l'agrandissement du garage, la démolition de l'entrepôt Gendron, la construction d'un terrain de Tennis et l'affectation de la somme de 150 000 \$ du solde disponible du Règlement 257-2019 en vue de financer une dépense du même montant*

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La

copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) *Règlement 330-2023 décrétant le rechargement de divers chemins et l'affectation de la somme de 1 045 263 \$ du solde disponible du règlement 247-2018 en vue de financer une dépense de 1 120 000\$*

Résolution 2023-06-9027

Avis de motion est donné par le conseiller Roger Thibault qu'il présentera à une prochaine séance le *Règlement 330-2023 décrétant le rechargement de divers chemins et l'affectation de la somme de 1 045 263 \$ du solde disponible du règlement 247-2018 en vue de financer une dépense de 1 120 000\$* concernant le rechargement de gravier et visant à transférer les montants affectés d'un règlement d'emprunt à un autre.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) *Avis de motion et dépôt règlement 331-2023 décrétant l'aménagement du site d'épuration, l'agrandissement du garage, la démolition de l'entrepôt Gendron, la construction d'un terrain de Tennis et l'affectation de la somme de 150 000\$ du solde disponible du règlement 257-2019 en vue de financer une dépense du même montant*

Résolution 2023-06-9028

Avis de motion est donné par le conseiller Marcel Charpentier qu'il présentera à une prochaine séance le *Règlement 331-2023 décrétant l'aménagement du site d'épuration, l'agrandissement du garage, la démolition de l'entrepôt Gendron, la construction d'un terrain de Tennis et l'affectation de la somme de 150 000\$ du solde disponible du règlement 257-2019 en vue de financer une dépense du même montant*

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) *Avis de motion et dépôt règlement multi-logement*

Résolution 2023-06-9029

Avis de motion est donné par le conseiller Roger Thibault qu'il présentera à une prochaine séance un règlement relatif au programme d'aide financière visant à favoriser la construction et la location annuelle de logements locatifs servant à des fins résidentielles.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **M. Étude et adoption de règlements**

### **2) Dépôt - Règlement fonds de développement**

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du Règlement relatif à la création d'une réserve financière pour le développement fut donné le 1<sup>er</sup> mai 2023;

CONSIDÉRANT QUE le règlement doit également être déposé aux membres du conseil;

Il est noté qu'une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

## **N. Varia**

1) Demande de permis pour la construction d'un garage

2) Vacances

Les membres du conseil indiquent les dates de vacances estivales où ils seront absents.

## **P. Période de questions**

Le conseiller Marcel Charpentier suggère d'analyser la pertinence de revoir l'âge minimal pour les enfants inscrits au camp de jour pour les années à venir.

## **Q. Ajournement ou levée de la séance**

Résolution 2023-06-9031

Sur la proposition du conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que la séance extraordinaire soit levée à 20 h 23.



ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Mario Gendron  
Maire

---

Martin Tremblay  
Greffier adjoint